Image not found or type unknown

Perte de la mémoire immédiate

Par **VAUDAUX ANAIS**, le **04/07/2017** à **20:27**

Bonjour, lors d'une soirée sorganisant chez mon compagnon, l'un des gars présent ma gifler deux fois. Suite à ça, mon compagnon en furie est sortie et un ami à lui a tenu à " corriger " le gars qui m'a gifler. Il faut savoir que le gars qui m'a gifler était sous cocaïne et sous l'emprise d'alcool (au minimum.)
Le gars est partit à l'hôpital, a eu un callaux de sang qui lui provoque des pertes de mémoires à court termes. Il va sûrement porter plainte.
Que risque mon petit copain ? (sachant qu'il ne lui a porter qu'un seul coup les autres ont été donné par l'ami de mon copain qui était a ce moment la plutôt incontrôlable)

Par **Visiteur**, le **04/07/2017** à **23:27**

Bonsoir,
Les 2 ont donc porté un ou plusieurs coups, ils pourraient être inculpés de violence en réunion.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés